

Assemblée générale

Jeudi 2 juillet 2020

RAPPORT MORAL

Antoine Quadrini, Président

Le rapport moral que je vous présente, à l'occasion de cette assemblée générale du 2 juillet 2020, concerne la vie de notre fédération sur l'année écoulée, c'est-à-dire l'année 2019.

Mais au moment où ces lignes sont écrites, nous traversons une période trouble, une crise mondiale, nationale, régionale, locale sans précédent.

Cette crise a déjà des impacts fulgurants sur toute notre société, et à tous les niveaux.

Dans cette situation, les citoyens que nous sommes se conforment aux consignes gouvernementales qui visent à sauver des vies.

Le confinement, l'arrêt de nombreuses activités, les autorisations de sorties, autant de directives qui nous privent de nos libertés fondamentales. Mais autant de directives que nous acceptons d'appliquer dans un esprit citoyen, avec en arrière-plan un intérêt général bien compris.

En tant que responsables associatifs, nous sommes en premières lignes, non pas celles des interventions sanitaires, mais celles de la prise en compte de la situation sociale et culturelle de nos concitoyens dans nos villages, nos villes et nos quartiers.

Cette dimension rappelle, si besoin était, qu'au-delà des questions centrales que sont la santé et l'économique que nos associations sont le lien indispensable dans la vie de nos différents territoires.

Cette dimension-là est souvent oubliée dans les temps calmes. Mais dès que la situation se durcit, comme cela a été les cas, les autorités se tournent vers les associations, pour colmater les brèches. Nous répondons, vous répondez toujours présents. Quand l'intérêt général est en jeu, les responsables associatifs sont toujours les premiers à agir, sans rien demander en échange, avec tout le désintéressement que nous connaissons.

Ce rappel était me semble-t-il indispensable dans le contexte qui est le nôtre et qui illustre parfaitement et presque de manière linéaire notre démarche au cours de cette année 2019 qui est à l'ordre du jour de notre assemblée générale.

L'esprit d'engagement que je viens de rappeler, a été celui que nous avons sans cesse, tenté de mettre en application au cours de cette année 2019.

Sur ce point, vous le verrez avec tous les détails présentés par notre rapport d'activité, notre fédération a renforcé sa présence sur 3 terrains :

- Celui de la vie associative et donc de son rôle fédératif
- Celui de l'éducation et des valeurs qui la sous-tendent
- Et enfin celui d'un esprit d'entreprendre que l'on trouve dans l'économie sociale et solidaire.

Sur le premier point, il nous faut rappeler une évidence, la FOL est d'abord une fédération d'associations. Et ceci reste la base de notre édifice même si des adhérents individuels peuvent

venir renforcer notre démarche. Les liens avec les associations doivent servir à faire évoluer les comportements de nos adhérents, d'abord à travers l'appui à la mise en œuvre de leurs activités. Mais derrière ces activités, sont présents des objectifs éducatifs et culturels plus larges, tel que l'apprentissage permanent d'un savoir vivre ensemble, sans lequel une société explose.

En 2019, grâce à l'engagement de tous, et sous la houlette de notre commission vie associative, cet axe s'est trouvé largement renforcé.

La FOL est ensuite un mouvement complémentaire de l'école publique

Depuis sa création, la Ligue de l'Enseignement est aux côtés de l'école.

C'est pourquoi, avec l'ensemble de notre réseau associatif, nous avons toute légitimité pour exprimer un point de vue original sur « l'école que nous voulons ».

Une école, qui bien sûr doit apporter toutes les connaissances nécessaires ; mais aussi une école publique et laïque qui doit permettre aux enfants et aux jeunes de retrouver leurs repères qu'il s'agisse d'un repère social, d'un repère culturel ou d'un repère moral. Tout cela s'articule autour des valeurs de la République, la liberté, l'égalité, la fraternité, en s'appuyant sur un principe de laïcité auquel nous sommes tant attachés.

Grâce à nos différents secteurs, en particulier notre fédération sportive scolaire, l'USEP, mais également avec nos activités culturelles, de classes de découvertes et de vacances, les écoles publiques ont pu compter sur notre accompagnement.

Engagement associatif, engagement éducatif qui se concrétisent dans une dynamique économique particulière, celle de l'économie sociale et solidaire.

C'est-à-dire qu'elle développe une activité économique en ayant une double démarche : d'abord envers ses salariés qui s'engagent à nos côtés en connaissant nos priorités et ensuite avec les bénéficiaires des actions puisque ceux-ci découvrent quelle que soit l'activité, un état d'esprit différent qui privilégie l'action collective à la consommation personnelle.

Mais une entreprise de l'économie sociale et solidaire doit aussi être attentive à sa gestion en lui apportant une démarche rigoureuse.

Au sein de notre fédération, celle-ci a été respectueuse de nos engagements. Notre trésorier vous indiquera que nous retrouvons de la force et de la vigueur, à un moment où nous en avons besoin pour continuer à porter haut et fort nos valeurs.

Alors vous l'aurez compris, l'année 2019 aura été celle du renforcement de la présence de notre fédération sur le territoire du département et de la métropole de Lyon.

Un renforcement qui nous permet de peser davantage sur nos champs d'intervention que je viens de rappeler.

Bref, vous l'aurez compris, je pourrai terminer ce rapport par une satisfaction légitime sur le bilan moral de cette année 2019.

Mais vous avez également compris que cette satisfaction a été de courte durée, emportée par l'actualité de ce premier semestre 2020.

Tout notre pays souffre. Tous les acteurs économiques, sociaux souffrent. Nos associations souffrent. Et par-delà, ce sont les habitants de nos territoires qui sont confrontés à des situations souvent difficiles.

Pour alléger une partie ces souffrances, nos associations sont présentes aujourd'hui et seront présentes demain.

Pour les accompagner, notre fédération sera à leur côté.